

Agroécologie Parcs

Éditorial

n°4 – mars 2017



© PNR des Baronnies provençales.

Dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'agriculture a toujours eu un temps d'avance, en nous offrant des produits de qualité. Le climat y est tel que c'est ici que mûrissent les premières céréales, les premiers fruits et légumes de l'hexagone. Dans un contexte de production qui évolue rapidement, les agriculteurs font preuve d'une remarquable faculté d'adaptation et d'innovation, prenant en compte leur environnement.

Les agriculteurs, paysans, ont cette capacité d'observation, d'interprétation et d'inspiration basées sur des savoirs, des expériences acquises, transmises, qui sont le témoin d'un formidable attachement à la terre.

Le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras et Verdon) et ceux en préfiguration (le Mont Ventoux et la Sainte Baume) s'attache à promouvoir des systèmes agricoles économes, soucieux de préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

A l'écoute de leurs agriculteurs, les Parcs ont réalisé un travail de recueil. La parole est donnée aux paysans pour nous accompagner dans la découverte de leurs terroirs, de leurs savoirs et de leurs pratiques.

Henriette MARTINEZ,
Présidente du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Dossier

VERS L'AGROÉCOLOGIE, PAROLES DE PAYSANS

Comment s'est construit le recueil de savoirs écologiques paysans au sein des Parcs naturels régionaux ?

« Aujourd'hui j'interviens sans chimie, parce que je comprends comment fonctionnent le sol et les mauvaises herbes. L'agriculteur devient comme un chef d'orchestre, et puis c'est toute la nature qui fait la symphonie. »

Ils sont près de 150 agriculteurs, éleveurs et jardiniers amateurs à avoir, comme Bernard Poujol, riziculteur en Camargue (voir son portrait page 4), partagé leur vécu, leurs expériences et leurs savoir-faire, dans le cadre d'un travail de recueil de savoirs écologiques paysans initiés par six Parcs naturels régionaux de la mer Méditerranée aux Alpes : Camargue, Alpilles, Luberon, Verdon, Baronnies provençales et Queyras.

Ce projet est né en 2011, de la volonté des Parcs et de la Région de valoriser l'expérience et les savoirs des agriculteurs de leurs territoires. L'agriculture étant au cœur de la vie et de l'action des Parcs.

Cette volonté a croisé l'expérience de l'association Geyser, qui avait lancé, dès la fin des années 1990, un programme orienté vers « l'écologie paysanne », et réalisé

un premier travail sur ce thème en 2010 avec le Parc naturel régional du Verdon.

Les savoirs paysans, de quoi parle-t-on ?

Parler de savoirs paysans, c'est parler de pratiques ou de savoir-faire agricoles, mais pas uniquement. La notion de savoir renvoie aux connaissances et aux attitudes acquises notamment par l'expérience et l'observation, le partage avec d'autres agriculteurs. Ces savoirs sont paysans car ils sont reliés à la volonté et parfois à la nécessité de l'agriculteur de s'adapter au terroir au sein duquel il vit, il cultive ou il élève, en tenant compte de ses particularités.

Ces savoirs paysans deviennent écologiques quand ils reflètent la capacité à développer une agriculture symbiotique avec son environnement.



© PNR des Alpilles.

Ils permettent d'une part de reconnaître l'expérience acquise et les savoir-faire de chacun, d'autre part de mettre en avant la façon de prendre en compte la diversité des écosystèmes et la complexité de leur fonctionnement.

Les savoirs écologiques paysans intègrent à la fois des dimensions pédoclimatiques, techniques, agroécologiques, sociales et culturelles propres à chaque territoire et traduisent la manière qu'ont les agriculteurs d'exercer leur métier, à travers leurs observations, leurs choix et leurs expériences.

Cette approche permet de redonner une place importante aux savoirs que l'on pourrait qualifier de traditionnels, dans la mesure où ils sont issus d'une accumulation d'observations et d'adaptations à un terroir particulier. Mais les savoirs paysans évoluent et se renouvellent sans cesse ; les agriculteurs contemporains y contribuent largement, quand ils croisent des savoirs acquis à l'extérieur avec l'observation fine du milieu dans lequel ils exercent leur activité et de l'impact de celle-ci.

Un travail de collecte et d'écoute auprès des agriculteurs différencié dans chaque territoire

La valorisation des savoirs écologiques paysans a débuté par un travail de recueil répondant à des enjeux préalablement définis selon les réalités locales, très différentes d'un territoire à l'autre. Ces besoins ont été identifiés et précisés dans chacun des Parcs, avec l'appui des acteurs locaux, en premier lieu les agriculteurs, principaux destinataires des résultats de cette collecte.

Ainsi, pour les Alpilles, cette collecte a concerné la gestion de l'eau, l'évolution des besoins et des pratiques et les capacités d'adaptation face au changement climatique, déjà perceptible localement. En Camargue, le travail s'est centré sur les productions végétales (principalement le riz), l'élevage et leurs interactions. Dans le Luberon, le choix s'est porté sur la culture de céréales et de légumineuses alimentaires. Dans le Queyras on s'est intéressé au maintien, à la qualité, à la productivité des prairies de fauche d'altitude et à leur biodiversité. Enfin, pour les Baronnies provençales, ainsi que pour le Verdon, le choix s'est porté sur la valorisation et le développement du patrimoine fruitier, chez les amateurs comme chez les agriculteurs.

Transmettre et diffuser ces savoirs

Le souhait des Parcs a été d'éviter le registre des préconisations, sous forme de « fiches techniques », par exemple, s'apparentant à un livre de « recettes ». Les savoirs écologiques sont en effet par essence contextualisés, issus d'expériences singulières, et évolutifs. Il s'agit là de rendre compte de vécus, d'expériences et de parcours susceptibles d'inspirer d'autres agriculteurs. Cette orientation est au cœur de l'ouvrage collectif *Vers l'agroécologie, paroles de paysans*¹ et des autres supports de diffusion. Un premier document basé sur ce principe et issu du même travail a d'ailleurs été publié fin 2015 par le Parc naturel régional du Luberon : « Moissons de Savoirs ». Dans chacun de ces ouvrages, la parole des agriculteurs y est largement prépondérante.

Un e-book est également en préparation, qui



© Sophie Mazon, PNR des Alpilles

permettra d'élargir et d'enrichir la palette des savoirs collectés au fil des saisons.

La prise en compte des savoirs paysans par la recherche et l'enseignement agricole a été affichée dès le départ, en associant AgroParisTech, Supagro (Florac) et le Cript PACA tout au long de cette démarche. Différents partenariats ont ainsi été consolidés afin que les savoirs paysans entrent dans la formation des futurs agriculteurs, conseillers agricoles, animateurs de réseau...

Ouvrir de nouvelles perspectives par le partage des savoirs

La valorisation du travail réalisé se décline sous des formes diverses selon les Parcs :

- Dans le Queyras, des agriculteurs se sont regroupés pour échanger autour de la cueillette et la transformation de fruits sauvages, des pratiques de médecine vétérinaire alternative, ou le maraîchage d'altitude. La participation au Concours des Prairies fleuries permet de mettre en avant les pratiques favorisant un fourrage à haute valeur nutritive tout en participant à la préservation de la faune sauvage.
- Le programme européen LIFE dans lequel s'inscrit le Parc naturel régional des Alpilles a facilité la mise en réseau et les échanges entre agriculteurs, en vue de promouvoir des pratiques agroécologiques permettant entre autres de préserver l'avifaune remarquable au sein du Parc.
- En Camargue, les agriculteurs sont incités, au travers de mesures agro-environnementales et climatiques, à développer de nouvelles pratiques telles le semis à sec du riz, l'enfouissement des pailles de riz après la moisson ou des faux semis avec destruction mécanique des adventices.
- Pour ce faire, les Parcs des Alpilles et de Camargue ont sollicité la création d'un poste partagé pour l'animation de groupes d'agriculteurs sur l'agroécologie, dans le cadre du programme européen LEADER.
- En Luberon, des essais de variétés locales de céréales ont été mis en place chez les agriculteurs volontaires. Une collection de 32 variétés de blé est accueillie chez l'un d'eux, bénéficiant d'un suivi de culture et servant de base à des expérimentations, portant notamment sur leurs qualités nutritionnelles (teneur en protéines, valeur boulangère...).
- Les Parcs des Baronnies provençales et du Verdon,

s'appuyant chacun sur l'existence d'un riche patrimoine fruitier, et des savoirs qui leur sont associés, font la promotion de vergers paysans® et de vergers familiaux®, intéressant un large public d'agriculteurs et de jardiniers amateurs...

Ce travail de recueil de savoirs écologiques paysans a aussi permis de rapprocher les chargés de mission des différents Parcs et d'envisager des actions communes. Parmi celles-ci, l'organisation de rencontres entre agriculteurs par delà les territoires ; par exemple autour du travail de conservation et d'expérimentation de variétés anciennes de blé en Luberon, qui suscite un vif intérêt chez les céréaliers de Camargue et des Alpilles. Ou la valorisation du patrimoine fruitier du Parc du Verdon, qui s'appuie sur l'expérience acquise dans ce domaine dans le Luberon et dans les Baronnies provençales.

L'association Geysier a par ailleurs élargi son champ d'intervention, en développant de nouvelles collaborations sur les savoirs écologiques paysans :

- avec les Parcs du Massif Central (regroupés au sein de l'association IPAMAC), et les Conservatoires Botaniques couvrant ce même territoire sur la gestion des milieux ouverts herbacés (prairies naturelles, landes...);
- avec AgroParisTech, SupAgro Florac et l'ITAB, autour d'un travail de recueil de savoirs maraîchers au sein de 3 territoires (Luberon, Isère, Lorraine), financé par la Fondation de France.
- avec d'autres territoires (Tunisie, Espagne, Transylvanie), pour engager des échanges d'expériences et de savoirs entre agriculteurs.

Les savoirs écologiques paysans peuvent en effet contribuer à résoudre certains grands défis actuels : alimentation des populations à l'échelle locale dans une optique de relocalisation et de sécurité alimentaire, maintien des exploitations, préservation des ressources naturelles et prévention des risques.

Des enjeux qui s'inscrivent pleinement dans la vocation des Parcs naturels régionaux.

Des démarches similaires dans d'autres Parcs. Quelques exemples

En Massif central, restauration et valorisation des milieux ouverts

« On n'a pas toujours été autonome car c'est pentu et séchant ici. Avec la partie montagne, ça a été mieux. Il y a une meilleure diversité d'espèces en montagne. Plus il y a de diversité et plus c'est bon pour les animaux » - Paroles d'un éleveur de l'Aubrac.

Le recueil, le partage et la transmission des savoirs écologiques paysans liés à la gestion et la valorisation de la diversité des prairies permanentes et surfaces pastorales du Massif central est au cœur de la démarche initiée en 2016 par le réseau des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), en partenariat avec l'association Geysier. Cette démarche consiste à favoriser le développement de dynamiques locales d'échanges et d'innovation, s'appuyant sur l'expérience des agriculteurs et le partage des savoirs agroécologiques locaux. Il s'agit ainsi de faciliter l'expérimentation de nouvelles pratiques et l'adaptation des systèmes d'élevage permettant aux éleveurs de relever les défis individuels et collectifs actuels (autonomie fourragère, qualité des produits, préservation de la biodiversité, dynamisme économique et social...).

Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental dans le Parc de Chartreuse

Au delà de l'inventaire, il s'agit de recenser les savoir-faire sur l'utilisation des variétés méconnues et oubliées. Après ce recensement, la seconde phase sur la valorisation et la remise en culture avec les agriculteurs locaux débute.

Le Parc de Normandie-Maine met en valeur les pratiques autour des Vergers hautes-tiges

Un film de 17 minutes à voir et savourer !
<http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/mediatheque/video/index.html>

Concilier rentabilité des élevages en Tome des Bauges et maintien de la biodiversité des systèmes prairiaux dans le Massif des Bauges

Le Parc et le Syndicat de la Tome des Bauges ont travaillé de concert depuis de nombreuses années pour faire connaître et reconnaître les plus-values et les richesses du massif et les produits qui en découlent... En 2014, un collectif de 20 agriculteurs s'est structuré autour de la question de la : « rentabilité [et résilience] de ce système d'élevage extensif », en y associant les partenaires institutionnels.

Des films produits par les Parcs en association avec Solagro mettent en avant les pratiques agroécologiques des agriculteurs.

www.osez-agroecologie.org

Issu de ce travail

Vient de paraître :

Vers l'Agroécologie, paroles de paysans, mars 2017 aux Éditions Actes Sud, met en avant la richesse des territoires de six Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur à travers les récits des agriculteurs, éleveurs et jardiniers amateurs qui y vivent et y travaillent.

Plus d'infos : www.parolesdepaysans.com.

Le livre *Moissons de savoirs*, édité par le Parc du Luberon, est paru en 2015 (www.parcduluberon.fr).



PORTRAIT DE BERNARD POUJOL PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE



A 58 ans, Bernard Poujol est exploitant agricole en Camargue. Après avoir été longtemps régisseur, Bernard s'est lancé il y a 10 ans dans l'achat d'une propriété qu'il a immédiatement convertie à l'agriculture biologique.

« Pâturage et labourage sont les deux mamelles de la France »

C'est en citant le Duc de Sully, que Bernard indique qu'il a « souhaité un assolement basé sur les principes agronomiques anciens : pâturage, les moutons ; labourage, le riz ». Cultiver du riz en Camargue évite la pression saline des sols, par l'apport d'eau douce utilisée durant 4 mois d'été.

« L'objectif, c'était de faire du riz biologique durable, il m'avait semblé judicieux de faire une tête d'assolement à partir de prairies temporaires, de type luzerne, avec une alternance de fauche et de pâturage, afin de mieux contrôler l'enherbement des parcelles. »

Après plusieurs essais d'assolement, ses choix sont fonction de la pression des plantes adventices. « Quand c'est propre, je fais trois ans de riz, suivis de deux ans de luzerne, quand c'est moyennement propre, je fais deux ans de riz, trois ans de luzerne. »

Des canards pour désherber les rizières, ça n'existe pas... et pourquoi pas ?

« C'est une idée qui m'est venue de loin : mon fils aîné est allé au Japon en 2010, et il a vu l'expérience d'un type qui mettait des canards pour désherber ses rizières. Il est rentré, et m'a dit : papa fais-le, c'est génial. Alors je l'ai fait ! ». Dès 2011, « il a fallu configurer la rizière d'une manière totalement différente. On a fait des semis en ligne enterrés pour avoir une configuration du terrain proche d'une rizière repiquée, afin que les canards puissent circuler. » Habituellement le riz est semé dans l'eau, à la volée. « Il a fallu par expérience, au fur et à mesure des années, mettre au point la technique afin que les canards n'arrachent pas les jeunes plants de riz. Ils allaient chercher les graines si elles n'étaient pas semées assez profond. Au début j'étais à deux centimètres de profondeur, maintenant, je suis proche de quatre. Parce qu'on s'est rendu compte que finalement le riz, même enterré profond, germe aussi rapidement ».

Le binage, une réponse supplémentaire au fléau des adventices.

« Comme le grain est semé profond, on s'est dit : mais pourquoi ne pas le biner ? Puisqu'il est inaccessible aux canards, il sera aussi inaccessible à la bineuse. » Bernard a testé d'un à trois binages successifs, en augmentant légèrement l'agressivité de la herse étrille au fil des passages. « Comme le riz est semé à quatre centimètres de profondeur, il est hors d'atteinte... »

Elevage de canards et élevage de moutons : en toute complémentarité

« L'élevage, c'est la tête d'assolement. Les brebis sont en plein air intégral et elles sont gérées comme un pré-nettoyage de la parcelle par le pâturage des luzernes sur les années qui précèdent la culture du riz. La dernière année, je fais même du surpâturage où je matraque la luzerne afin qu'on ne laisse pas l'ombre d'une mauvaise herbe grainer. »

En conclusion

Même si cette organisation ne peut pas s'envisager sur de grandes surfaces, car très coûteuse en main d'œuvre liée à d'élevage, et doit encore faire ses preuves au niveau économique, elle s'avère être intéressante à petite échelle, par son approche agroécologique et les savoirs paysans qu'elle fait émerger. « Au niveau de l'itinéraire, le semis à sec nous a permis de faire évoluer la riziculture biologique vers des pistes qu'on n'aurait jamais imaginé explorer : le semis très profond, à cause des canards, ce qui a permis le binage. »



Canards de Barbarie assurant un nettoyage des rizières par la consommation des plantes adventices.

La culture de luzerne et la présence des canards et des brebis, enrichissent le sol en azote et assurent une action naturelle de désherbage sur la culture du riz qui elle-même joue un rôle de désalinisation des sols.

Depuis 2015, Bernard exporte ses savoirs ainsi que sa passion pour l'agroécologie en Casamance au Sénégal, offrant à ce territoire un formidable outil de développement économique.

Agro-écologie Parcs

Lettre d'information semestrielle n°4 – mars 2017

Directeur de la publication, Pierre Weick

Coordination, France Drugmant

Rédaction, Rémy Bacher

Production graphique, Anne Badrignans

Imprimeur, Apex Graphic Sarl

12, rue Xaintrilles, 75013 Paris

Dépôt légal mars 2017 - ISSN 2429-6562

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr



fb.com/federationPNR



@FederationPNR

Avec le soutien financier de :



**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**